

ententes commerciales allemandes en tant qu'elles s'appliqueraient à restreindre la production et à fixer un prix de monopole. Le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a l'œil ouvert et actuellement, dans Ontario, on fait faire des enquêtes sur les agissements de certaines "combines" de la province voisine.

Mais sauf cette restriction, fort importante, d'ailleurs, qu'apporterait notre loi criminelle — qui pourrait être modifiée, sans aucun doute — il y a pour les marchands du Canada tout un monde d'enseignements fructueux dans l'étude des méthodes commerciales de l'Allemagne.

Je tenais à vous signaler les exemples des marchands de la Belgique, de l'Allemagne et des autres pays.

Enfants de traditions, presque irréductibles, les marchands de mon pays ont besoin de s'encourager de l'exemple des étrangers. Je ne veux pas pourtant vous faire de trop grands reproches.

Les marchands du Canada, il faut l'admettre tout de suite, ne sont pas restés trop inactifs, de leur côté. Ils ont compris, depuis plusieurs années, que le travail des chambres de commerce était insuffisant à leurs progrès et à leur défense sur les marchés du monde.

C'est ce qui explique que la plupart des commerçants, des industriels, des artisans, se sont syndiqués pour la légitime défense de leur intérêt commun, tout comme les marchands de l'Allemagne.

C'est ce qui fait que, dans la plupart des villes d'Ontario, de Québec, des autres provinces du Dominion, vous avez vu les marchands se former en associations dans le but de délibérer sur leur intérêt commun, notamment sur la surproduction des usines, les tarifs de douanes, les tarifs de transport, les prix minimum, le prix maximum des trusts, ennemis nés des producteurs et des marchands.

L'œuvre des marchands de Montréal, à ce propos, mérite les plus grands éloges. Ce sont ces marchands qui ont montré le plus de perspicacité et de ténacité dans la défense des intérêts commerciaux du Canada. Ce sont eux, il y a quelques années, qui faisaient adopter une loi provinciale permettant à la ville de Montréal de surtaxer les magasins à rayons dont l'action en Allemagne et en France a été l'objet d'une législation répressive; dont les méthodes au Canada, à Toronto, à Montréal, auraient attiré également l'attention du législateur. Car, après tout, ce ne sont pas les quelques magasins à rayons de Toronto et de Montréal, qui vivront la vie commerciale du Canada. Ce sont bien plutôt ces milliers

Téléphone Bell Main 3109
DION & CIE,
 604 Rue St-Paul, Montréal
 MARCHANDS DE
Beurre, Fromage, Œufs
 Et autres Produits de la Ferme.
 Négociants en toute espèce de Fournitures
 de Beurreries et Fromageries.
 RÉFÉRENCES:
BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.

*"La Manufacture
 de
 Biscuits"*

DE
St-Hyacinthe, P.Q.

Langevin & Frère
 Propriétaires.

TEL. BELL 197

Toutes les lignes de Biscuits
 Spécialement les

**BOSTON, PETIT THE,
 ROYAL THE, SODA,
 et VILLAGE.**

La qualité et les prix défient
 toute compétition.

Demandez nos prix

Une commande d'essai vous convaincra
 de nos avancés.

Vernis de Médaille d'Or
 Paris 1900.
haut grade

Poli Diamond, Noir Peerless, Boulevard
 Russel, Noir et Tan Eureka,
 Liquide et Pâte combinés Diamond

Manufacturés au Canada.

Demandez nos prix.

American Dressing Co.
 MONTREAL.

**NOUVELLE IMPORTATION
 ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES.**

Nouveaux modèles dans différents formats. Reliures
 de fantaisie et variées.

ALBUMS CARTES POSTALES.

Formats variés. Nouvelles reliures de 164, 200, 300 et
 400 cartes. Prix spéciaux pour le Commerce.

CARTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Assortiment varié par collections assorties de 12 à 50
 cartes par collection, \$2.00, \$3.00, \$5.00
 à \$10.00 la boîte assortie.

La Compagnie J.-B. ROLLAND & Fils.

6 à 14, rue St. Vincent, MONTREAL.

et ces milliers de magasins de détail répandus dans nos nombreuses villes, qui payent des millions de dollars pour loyer, pour salaires, pour dépenses de toutes sortes.

L'avenir du Canada réside, non pas dans l'agglomération des richesses en quelques mains, mais dans leur distribution entre les mains du plus grand nombre possible. Les marchands du Canada s'entendent bien entre eux pour la promotion de leurs intérêts. Mais ont-ils bien fait tout ce qu'ils pouvaient faire pour l'instruction, l'éducation, l'entraînement du marchand de demain? A-t-on enseigné, se prépare-t-on bien à enseigner à nos marchands, l'économie politique et statistique, les lois, la géographie, les langues, les sujets commerciaux, et à faire des cours sur l'histoire politique, littéraire et artistique de l'Europe et de l'Amérique? Ce sont pourtant les connaissances essentielles aux marchands du Canada s'ils veulent jouer le rôle que la nature des choses les appelle à remplir. Ce sont pourtant les connaissances qui sont couramment enseignées dans les écoles des hautes études commerciales de France, d'Allemagne, de Belgique. Ce sont pourtant ces connaissances qui devraient être enseignées à Montréal, à Toronto, à Halifax, à Saint-Jean, à Winnipeg, à Vancouver.

C'est en s'inspirant de ces idées et de ces sentiments que le Canada, qui a aujourd'hui un commerce global de cinq cents millions, lequel le place au sixième rang, comprenne-le bien, des pays commerciaux du monde pourra aspirer, dans vingt ans à devenir tout près de la tête des pays commerciaux, avec un commerce global dépassant de beaucoup le billion.

Le rôle des associations commerciales du Canada, à mon sens, a été bien-faisant, fructueux dans le passé; il sera grandiose dans l'avenir.

Les marchands du Canada, comme ceux des autres pays, qui entendent se livrer au commerce, seront les conseillers des parlements. C'est en cette qualité qu'ils pourront exercer, pour le bénéfice de notre pays, leur triple action politique, morale et économique.

Il appartient aux marchands du Canada de dire à ses parlements quels sont les modifications à apporter aux lois de commerce, de navigation, de voiturage et de douane.

Il appartient aux marchands du Canada, comme à ceux des autres pays, de concentrer les marchandises éparpillées, de les répandre ensuite entre ceux qui en ont besoin. C'est à eux à ouvrir les débouchés; c'est en cela que vous, Messieurs, vous exercerez votre action économique.

J'espère aussi, Messieurs, que vous exercerez votre action morale en con-